

REFERENTIEL DU CQPM

Titre du CQPM : **Technicien de service maintenance en ascenseurs**

1. REFERENTIEL D'ACTIVITES DU CQPM

1.1. Mission (s) et activités visées par la certification professionnelle

Le technicien de service maintenance en ascenseurs assure des missions de maintenance préventive et corrective, principalement sur des ascenseurs, et parfois sur des escaliers mécaniques, des trottoirs roulants (horizontaux ou sur plans inclinés dits « travelators »), des monte charges, des sièges monte escalier, des monte-plats, ou des plateformes verticales. Ses interventions s'effectuent sur des ensembles ou des sous-ensembles liés à l'EEEA (électricité, électronique, électrotechnique, automatismes), à la mécanique, à l'hydraulique, et à l'informatique et leurs programmations associées.

Afin d'optimiser et d'améliorer la performance, la sécurité ou la configuration d'un ascenseur, le technicien de maintenance intervient également dans la modernisation par l'amélioration de ses fonctionnalités (sécurité, confort, disponibilité et fiabilité). Il analyse les données, participe à des actions d'amélioration continue et propose des solutions techniques. Son rôle inclut également l'identification des axes d'amélioration, l'intégration ou le remplacement d'équipements conformes sur des appareils existants, ainsi que le test, et l'évaluation des améliorations obtenues.

Ces interventions de maintenance sont réalisées, généralement, dans le cadre d'engagements contractuels et de la satisfaction client tout en garantissant la sécurité des appareils et des personnes.

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- **La réalisation d'une maintenance préventive sur ascenseurs ;**

*Le technicien de maintenance débute par une **inspection générale de l'ascenseur**, commençant par le local machinerie ou la zone technique.*

La première étape de la maintenance préventive consiste en une inspection approfondie des composants mécaniques de l'ascenseur. Cela implique le contrôle des câbles de traction, des poulies, des rails de guidage, des freins, ainsi que des autres éléments mécaniques essentiels. Le technicien s'assure, par exemple, que les câbles ne présentent ni signes d'usure excessive ni d'effilochage et que les freins fonctionnent correctement pour garantir un arrêt sécurisé. Il procède également à la lubrification des pièces mobiles afin de prévenir leur usure prématurée.

Sur le plan électrique, il effectue une vérification visuelle des circuits et utilise des instruments de mesure pour contrôler les tensions, courants et résistances, s'assurant qu'ils respectent les normes. Enfin, il teste les relais, les moteurs et le câblage pour garantir leur bon état de fonctionnement.

Une partie cruciale de la maintenance préventive est la vérification des dispositifs de sécurité, comme les parachutes, les capteurs de porte et les boutons d'alarme. Par exemple, le technicien simule un dysfonctionnement pour s'assurer que les systèmes de freinage d'urgence se déclenchent correctement. Il teste également les mécanismes anti-pincement des portes automatiques pour garantir qu'ils réagissent instantanément à tout obstacle.

Pour les ascenseurs modernes, le technicien intervient en utilisant des outils de diagnostic sophistiqués pour analyser les performances des systèmes électroniques et des logiciels intégrés. Il examine les paramètres des régulateurs de vitesse,

des capteurs de position et des autres dispositifs automatisés qui assurent un fonctionnement fluide et précis. Si une anomalie est détectée, il effectue les réglages nécessaires ou procède à une mise à jour du logiciel pour optimiser le système. Ce travail préventif est essentiel pour éviter les pannes imprévues et pour s'assurer que l'ascenseur moderne respecte pleinement les normes de sécurité et de performance en vigueur.

Après chaque intervention, le technicien rédige un rapport détaillé qui décrit les vérifications effectuées, les anomalies détectées, les interventions effectuées. Il note également les pièces qui pourraient nécessiter un remplacement futur, ce qui permet de planifier les interventions à l'avance. Ce rapport est essentiel pour assurer un suivi rigoureux et éviter des interruptions de service.

La finalité de cette intervention consiste à permettre au technicien de maintenance de contrôler de manière méthodique l'état de fonctionnement de l'ascenseur. À travers des mesures et des tests sur différents composants, il suit une démarche structurée qui lui permet de déterminer si l'ascenseur est en bon état de marche. En cas d'écart par rapport aux normes ou suite à une alerte, le technicien identifie et décrit les anomalies, localisant ainsi la défaillance. Il établit ensuite un diagnostic, évalue la gravité de la défaillance, les conséquences potentielles et détermine les actions nécessaires pour remettre l'installation en état.

Grâce à ces activités, la maintenance préventive permet de prolonger la durée de vie des ascenseurs, d'assurer leur sécurité et leur fiabilité, et de minimiser les interruptions de service.

- **La réalisation d'une maintenance corrective sur ascenseurs ;**

Il réalise des interventions de maintenance corrective sur des ascenseurs afin de réduire la probabilité de défaillances ou de pannes et de limiter leur impact. En cas de défaillance, il intervient pour effectuer un dépannage ou une réparation, permettant ainsi de remettre l'appareil en service. Ses fonctions peuvent également l'amener à installer et mettre en service des ascenseurs ou à réaliser des opérations de montage ou de modernisation, en garantissant la conformité aux normes en vigueur.

Dans le cadre d'une intervention de maintenance corrective, le technicien commence par recueillir des informations sur les symptômes observés par les utilisateurs ou le système de télésurveillance, puis analyse les anomalies signalées.

Il effectue une vérification approfondie de l'installation, en inspectant les composants mécaniques, électriques et électroniques susceptibles d'être à l'origine de la défaillance.

À l'aide d'outils spécialisés, il teste les circuits électriques, le fonctionnement des capteurs de sécurité et la réactivité des commandes pour localiser le problème.

Le technicien remplace ou répare les pièces usées ou défectueuses, telles que des câbles de traction, des galets, des ressorts ou des roulements.

Il intervient sur des éléments électriques comme les moteurs, les freins électromagnétiques, ou les variateurs de fréquence, ainsi que sur des composants électroniques comme les cartes de commande ou les capteurs.

Après réparation, il ajuste les paramètres de l'ascenseur, par exemple la vitesse, la synchronisation des portes, ou les délais d'arrêt, pour optimiser le fonctionnement de l'appareil.

Il s'assure que tous les systèmes de sécurité, tels que les freins, les capteurs de surcharge et les interrupteurs d'urgence, sont opérationnels et conformes aux normes.

Une fois les tests concluants, il remet l'ascenseur en service, en garantissant que toutes les fonctions sont rétablies et que l'appareil est sécurisé pour les utilisateurs.

Après l'intervention, il informe le client des travaux réalisés, signale les éventuels besoins futurs (comme le remplacement de composants vieillissants), et conseille sur l'utilisation optimale de l'ascenseur.

Le technicien complète un rapport d'intervention détaillé, décrivant la nature de la panne, les réparations effectuées, et les tests réalisés, tout en mentionnant les éventuels points de vigilance pour le suivi.

Le compte-rendu ou le suivi de l'intervention est réalisé à la suite de celle-ci. Toutes les interventions (visites périodiques, travaux divers, ...) sont consignées dans un livret d'entretien. Il y est indiqué la nature de l'intervention, la date et le nom de la personne ou de la société qui est intervenue.

- **La modernisation d'un ascenseur afin d'améliorer ses performances (sécurité, confort, disponibilité et fiabilité) ;**

Cette activité consiste à identifier et à corriger les dysfonctionnements des systèmes mécaniques, électriques ou électroniques de l'ascenseur, tout en modernisant les composants essentiels comme les freins, les moteurs ou les systèmes de contrôle, dans le but d'améliorer la sécurité, la disponibilité et la fiabilité de l'appareil.

Dans la **modernisation**, il y a deux étapes distinctes, la première étape d'une intervention sur un ascenseur qui consiste en une évaluation initiale de son état afin d'identifier les axes d'amélioration. Cette analyse repose sur une inspection visuelle et fonctionnelle approfondie des composants mécaniques, électriques et électroniques, permettant de repérer les signes d'usure, de dégradation ou de dysfonctionnement.

L'étude de l'historique de maintenance complète cette démarche en ciblant les pannes récurrentes et les interventions passées pour mieux cerner les éléments problématiques.

Une attention particulière est ensuite portée à la sécurité, en vérifiant la conformité des dispositifs critiques tels que les freins, les systèmes anti-chute, les alarmes et les câbles, ainsi que les systèmes électriques, pour garantir le respect des normes en vigueur.

Parallèlement, l'optimisation du confort des usagers se concentre sur la réduction du bruit et des vibrations, l'amélioration de la fluidité des déplacements et des ajustements liés à l'ergonomie, à l'éclairage et à la ventilation de la cabine. Enfin, pour assurer une fiabilité et une disponibilité accrues, les composants fréquemment défaillants sont identifiés.

Après l'évaluation initiale, un plan de modernisation est élaboré. En s'appuyant sur la documentation applicable (dossier de modernisation et/ou de rénovation), afin de proposer des actions adaptées à l'intervention, tout en respectant la réglementation en vigueur.

Ce plan détaille les composants à remplacer, les technologies à intégrer, le calendrier des travaux, ainsi que le budget estimé. Les solutions proposées visent à améliorer la sécurité (par exemple, installation de systèmes de freinage modernisés), le confort (réduction des vibrations, amélioration de l'éclairage), la disponibilité (systèmes de maintenance prédictive) et la fiabilité (composants robustes et durables). La coordination avec les parties prenantes, y compris les gestionnaires d'immeubles, les propriétaires et les fournisseurs, est cruciale pour garantir une exécution fluide.

Une fois les axes d'amélioration identifiés, la phase suivante consiste à intégrer ou à remplacer les équipements obsolètes par des systèmes neufs et conformes. Cela permet d'optimiser les performances de l'ascenseur tout en garantissant sa sécurité, la disponibilité et sa fiabilité à long terme.

La modernisation commence par une intervention sur les systèmes techniques critiques, incluant l'installation de parachutes de dernière génération, de freins performants et de capteurs de détection d'obstacles pour renforcer la sécurité, ainsi que la mise à jour des rails, amortisseurs et moteurs pour améliorer le confort en réduisant les vibrations et en offrant des déplacements fluides. Pour garantir une fiabilité accrue, le tableau de commande et les circuits électriques sont remplacés, avec une mise aux normes mécaniques et électriques indispensable pour les ascenseurs anciens.

La seconde phase consiste à tester et remettre en service l'ascenseur tout en évaluant les améliorations apportées en termes de performance, de sécurité et de confort. Cela inclut la modernisation des composants critiques, l'installation de technologies conformes aux normes, et une série de tests rigoureux pour valider le bon fonctionnement. Les performances sont mesurées en analysant la vitesse, la fiabilité et l'efficacité énergétique. La sécurité est renforcée par des essais sur les freins d'urgence, les systèmes anti-chute et les alarmes, tout en vérifiant la conformité réglementaire et l'accessibilité.

En matière de confort, l'accent est mis sur la réduction des bruits et des vibrations, l'amélioration de la fluidité des déplacements, ainsi que sur l'optimisation de l'ergonomie, de la ventilation et de l'éclairage. L'expérience utilisateur est soigneusement améliorée grâce à l'ajout ou à la modernisation de fonctionnalités telles que l'installation d'un éclairage LED économe en énergie, de panneaux numériques indiquant l'étage ou la surcharge, et de systèmes de ventilation ou de climatisation pour un confort maximal. Pour renforcer l'accessibilité, des boutons ergonomiques avec affichage en braille ou des signaux sonores peuvent également être intégrés.

La fiabilité se mesure par la réduction des pannes et des temps d'arrêt, grâce à l'optimisation des composants tels que les moteurs, les contrôleurs et autres éléments clés de l'ascenseur.

L'évaluation des améliorations attendues repose sur des tests techniques, des comparaisons avant/après, ainsi qu'un suivi continu des retours d'expérience des utilisateurs pour garantir un fonctionnement optimal, sécurisé et confortable. Cela inclut la collecte d'avis sur l'expérience des utilisateurs et l'utilisation d'outils de surveillance pour analyser les données sur l'utilisation et les incidents, afin de valider les améliorations mises en place.

Une fois les travaux de modernisation terminés, des tests rigoureux sont effectués pour vérifier les performances de l'ascenseur modernisé. Ces tests incluent des simulations de pannes, des contrôles de sécurité et des évaluations de la fluidité des déplacements. L'objectif est de garantir que l'ascenseur respecte les normes en vigueur et fonctionne de manière optimale. Une fois validé, l'ascenseur est remis en service.

Une fois tous les tests concluants, l'ascenseur est officiellement remis en service et prêt à être utilisé dans des conditions normales d'exploitation, puis les résultats des tests sont documentés et un rapport final est rédigé pour confirmer que l'ascenseur répond aux normes de sécurité et aux critères de performance.

1.2. Environnement de travail

Le technicien de service maintenance en ascenseurs peut intervenir sur différentes marques pour une entreprise de sous-traitance, une centrale d'appel ou pour un constructeur en particulier, et il connaît les technologies des ascenseurs. Il doit s'adapter en permanence aux clients et usagers et aux différentes situations et contextes rencontrés.

Ses sites d'intervention sont multiples, dans des bâtiments à usage public, privé ou industriel : hôpitaux, bâtiments administratifs, collectivités, gares, entreprises, copropriétés, immeubles d'habitation, bureaux, centres commerciaux, hôtels, particuliers...

Il pourra effectuer des astreintes téléphoniques ou travailler de nuit.

La prévention et la sécurité sont primordiales. Il doit savoir s'adapter aux contraintes, aux règles de sécurité spécifiques et aux autorisations liées aux sites d'interventions et évaluer les risques : préparer et organiser son intervention avec rigueur, choisir les équipements de protection spécifiques (comme le port du harnais de sécurité, gants de sécurité électrique ou mécanique), maîtriser les procédures de consignation ou d'arrêt machine, porter, le cas échéant, assistance aux personnes bloquées. Il lui sera demandé également de travailler dans des postures variées (en hauteur et quelquefois dans des lieux exigus ou poussiéreux) et de se déplacer sur différents niveaux du bâtiment: cabine, cage, escaliers, en gaine, local machinerie, toit, échafaudage...

Il lui sera demandé également de travailler dans des postures variées et en hauteur et quelquefois dans des lieux exigus ou poussiéreux.

La mise en œuvre de ses activités nécessite préalablement l'obtention du permis B et d'habilitations permettant d'intervenir sur les installations permettant de manipuler des équipements électriques, et/ou des appareils de manutention¹.

Le niveau d'habilitation requis pour un technicien de service maintenance en ascenseurs peut varier selon les réglementations locales, le type d'équipement et les responsabilités spécifiques, notamment pour des interventions en hauteur (travail dans une armoire ou un tableau électrique, utilisation d'un dispositif de levage, travail sur échafaudage), ainsi que pour le respect des règles d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement en vigueur.

1.3. Interactions dans l'environnement de travail

Le technicien peut travailler en autonomie totale sur l'installation, ou travailler en équipe avec un responsable maintenance, responsable travaux ou bureau technique, d'autres techniciens de maintenance ou des agents de maintenance dans le cadre des activités sur le terrain, ou dans le cadre d'un appui technique téléphonique ou de son intégration dans un groupe de travail.

Métier de proximité, il sera en contact direct avec divers interlocuteurs qui sont les clients et les utilisateurs de ces installations : syndic de copropriété, responsable sécurité d'un centre commercial, gardien d'immeuble, responsables maintenance ou technique d'un hôtel, public, locataires, propriétaires particuliers...

Le technicien de maintenance en ascenseurs évolue dans cet environnement de travail connecté et en mutation, et devra en permanence s'adapter.

¹ Le CQPM ne forme pas à l'obtention du permis B ni aux habilitations (électrique, CACES, travail en hauteur...).

En cas de besoin, son responsable pourra lui apporter un accompagnement à distance par téléphone, que ce soit pour répondre à ses questions ou pour fournir des orientations précises. Si nécessaire, il pourra également se rendre sur place pour assurer un encadrement direct et personnalisé, afin de garantir le bon déroulement des tâches et la résolution efficace des éventuels problèmes rencontrés.

Son métier s'intègre dans une activité de service et de contact direct avec les clients ou les usagers de ces installations : syndic de copropriété, responsable sécurité d'un centre commercial, gardien d'immeuble, propriétaires particuliers. C'est un métier de proximité et il est garant de l'image de l'entreprise. Il doit faire preuve d'une posture adaptée et d'un bon sens relationnel, car il informe, écoute et conseille les clients et les utilisateurs. Il est en relation constante avec sa hiérarchie et doit savoir communiquer efficacement au sein d'une équipe et être proactif.

1.4. Analyse et évolutions du métier

Le numérique et le digital sont au cœur des transformations actuelles et redéfinissent les interactions dans l'environnement de travail, avec des outils et des pratiques de plus en plus orientés vers des technologies intelligentes, des solutions avancées et une innovation continue. Cette révolution numérique facilite la communication, optimise les performances, et améliore la collecte, l'analyse et l'exploitation des données en temps réel, que ce soit par le biais de l'Internet des objets (IoT), de la GMAO (gestion de la maintenance assistée par ordinateur), du Cloud, de la réalité virtuelle ou augmentée, ou encore de l'ERP (progiciel de gestion intégré).

Dans le domaine de la maintenance des ascenseurs, ces avancées se traduisent par des évolutions significatives : les technologies avancées, comme l'IoT, permettent une surveillance à distance, une collecte de données en temps réel et une maintenance prédictive. Ces innovations, en intégrant de nouveaux outils et méthodes, améliorent l'efficacité des interventions, accélèrent les diagnostics et réduisent ainsi les temps d'indisponibilité des équipements, pour une meilleure réactivité et fiabilité du service.

1. REFERENTIEL DE COMPETENCES

Compétences et connaissances afférentes au CQPM visé :

Pour cela, il (elle) doit être capable de :

Blocs de compétences	Compétences professionnelles	Connaissances associées
BDC0291 La réalisation d'une maintenance préventive sur ascenseurs ;	1. Contrôler l'état de fonctionnement d'un ascenseur	<ul style="list-style-type: none"> • Les risques, limites d'intervention et règle QHSE lors d'une intervention de maintenance • Les Règlementations et la nomenclature de la profession • Les technologies des composants • Connaissance approfondie des systèmes et des composants des ascenseurs • Les différents matériaux et mécanismes • Lecture de plans et interprétation des schémas électriques • Les moyens/outils/procédures de mesures, de tests ou de contrôles et la notion de tolérance • Utilisation des systèmes d'information (Smartphone, GMAO, tablette ...)
	2. Réaliser une intervention de maintenance préventive sur ascenseurs	
BDC0292 La réalisation d'une maintenance corrective sur ascenseurs	1. Diagnostiquer une défaillance sur un ascenseur	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de démontage, montage, assemblage, perçage, filetage, taraudage, guidage en rotation ou translation, guidage en rotation ou réglages de sous-ensembles • La lecture de plans ou de schémas • Les moyens/outils/procédures de mesures, de tests ou de contrôles et la notion de tolérance, • Les différents systèmes de manœuvres (hydraulique, avec bielle manivelle, poulie courroie, autonome, à relais, ...) • Le principe des moteurs triphasés asynchrones • La lubrification, étanchéité
	2. Réaliser une intervention de maintenance corrective sur un ascenseurs	
BDC0293 La modernisation d'un ascenseur afin d'améliorer ses performances (sécurité, confort, disponibilité et fiabilité)	1. Identifier les axes de modernisation afin d'intégrer ou remplacer un équipement sur un appareil existant	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des différentes pièces mécaniques de l'ascenseur (câbles, poulies, moteurs, vérins, freins, etc.) et leur fonctionnement. • Compréhension des circuits électriques, des contrôleurs, des capteurs, des variateurs de vitesse, et des interfaces électroniques. • Connaissance des nouvelles technologies utilisées dans les ascenseurs (systèmes de contrôle numérique, interfaces utilisateur modernes, solutions écoénergétiques, etc.). • Connaissance des normes en vigueur pour les ascenseurs qui régissent la conception, la maintenance et la sécurité des ascenseurs.
	2. Tester et remettre en service l'équipement modernisé, et évaluer l'amélioration attendue	

2. REFERENTIEL D'EVALUATIONS

2.1. Conditions de réalisation et d'évaluation des compétences professionnelles selon les critères mesurables, observables et les résultats attendus

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>1. Contrôler l'état de fonctionnement d'un ascenseur</p>	<p>En fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des lieux d'intervention • Des réglementations • Du mode opératoire et des consignes • Des documents de sécurité • Des procédures chronologiques, instructions de travail et check-list • Du type d'ascenseur • Du contrat de maintenance et de la garantie constructeur • Des plans et schémas de l'ascenseur • Des dossiers techniques <p>Avec les outillages, matériels, moyens de contrôle, de manutention, de levage, matériels spécifiques, moyen de communication.</p> <p>Dans la limite des autorisations et habilitations nécessaires à l'activité.</p> <p>Avec les Equipements de Protection Individuelle (EPI) et les Equipements de Protection Collective (EPC) à disposition et/ou installés</p> <p>A partir de l'application des normes QHSE (qualité / hygiène / sécurité / environnement) en vigueur et AFNOR</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée lors des tournées, visites, rondes : L'ordre, la localisation des opérations et le type d'intervention (contrôles, visites, rondes ... sont identifiés ; Le contrôle visuel de l'état général est effectué (portes, cabine, cage, machinerie, précision des arrêts, ouvertures des portes...); Les mesures, relevés de côte, contrôles, et tests sur différents organes sont effectués (organes de commande, organes de sécurité, logiques de commandes (armoires, coffrets), équilibrage, motorisation, portes, axes, câbles...); Un croquis le cas échéant est réalisé avec report des mesures ou prise de photos. Les points de vérification sont identifiés et la logique d'enchaînement est effectuée au travers de la lecture des plans et schémas (mécaniques, électriques, hydrauliques...). En cas de risque majeur et selon le degré d'urgence, l'alerte est donnée et l'installation peut être mise Hors service</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les documents de procédure, instructions, check list des étapes sont connus • Les instruments/matériel de mesure, de relevés, de contrôle et de tests sont utilisés : voltmètre, ohmmètre, multimètre, manomètre, comparateur, appareil de thermographie, pied à coulisse, niveau, mètre, fil à plomb, ...), • Les outils, outillages, matériel sont adaptés à l'opération • Un moyen de communication (téléphone, tablette ou papier...) est utilisé • Les moyens de manutention sont utilisés le cas échéant en toute sécurité <p>documents techniques de relevés de valeurs sont renseignés</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Les renseignements relatifs aux opérations, toutes difficultés ou toutes informations présentant une défaillance ou un risque sont transmises aux interlocuteurs concernés.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les risques environnementaux et les règles d'hygiène en lien avec les interventions sont identifiés (fiche de données de sécurité ou fiche technique, déplacements, protections, autorisations, ...). Les opérations sont réalisées dans le respect de règles de sécurité Le rangement et le nettoyage du lieu sont effectués Les EPI adaptés sont portés tout au long des opérations. Les bons interlocuteurs sont alertés en cas de défaillance (client, usagers, centre d'appel, hiérarchie)</p>	<p>Les relevés d'informations et le résultat des contrôles sont justes et permettent de déclarer si l'ascenseur est en bon état de fonctionnement.</p> <p>En cas d'écart, l'alerte est donnée. Les anomalies constatées sont décrites</p> <p>La visite est enregistrée et le carnet d'entretien est renseigné</p>

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>2. Réaliser une intervention de maintenance préventive sur ascenseurs</p>	<p>En fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des lieux d'intervention • Des réglementations • Du mode opératoire et des consignes • Des documents de sécurité • Des procédures chronologiques, instructions de travail et check list • Du type d'ascenseur • De l'action à réaliser • Du contrat de maintenance et de la garantie constructeur • Du planning défini et/ou de la feuille de tournée <p>Avec les outillages, matériels, moyens de manutention, de levage, matériels spécifiques, véhicule, moyen de communication.</p> <p>Dans la limite des autorisations et habilitations nécessaires à l'activité.</p> <p>Avec les Equipements de Protection Individuelle (EPI) et les Equipements de Protection Collective (EPC), à disposition et/ou installés</p> <p>A partir de l'application des normes QHSE (qualité / hygiène / sécurité / environnement) en vigueur et AFNOR</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée lors des tournées, visites, rondes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intervention de maintenance est préparée et organisée (l'ordre, la localisation des opérations et le type d'intervention sont connus, le matériel de sécurité est choisi, le déplacement est optimisé...) • Une mise en sécurité de l'environnement et des personnes est effectuée (analyser les risques, se signaler, baliser, consigner...) • Les composants standards défectueux ou réglementaires sont remplacés (selon le contrat ou la garantie) • Les organes sont réglés (treuil, fin de course, porte, émetteur, capteurs, organes de commande ou de sécurité, armoires) • Les programmations et les paramètres sont corrigés ou ajustés (temporisation, vitesse, précision des arrêts et des ouvertures de porte, éclairage,) • Les organes sont testés pour une remise en service • Le cas échéant, les organes sont refixés ou les sous-ensembles électriques sont raccordés • Certains composants peuvent être graissés, lubrifiés, nettoyés <p>L'opération de contrôle, de mesure et de réglage peut déboucher sur une opération de dépannage en cas de défaillance (maintenance corrective). En cas de risque majeur et selon le degré d'urgence, l'alerte est donnée et l'installation peut être mise Hors service</p>	<p>L'intervention est réalisée conformément aux méthodes et consignes de sécurité</p> <p>L'ascenseur est remis en service et est opérationnel en qualité, sécurité, propreté et dans le respect des paramètres de référence</p> <p>En cas d'écart, l'alerte est donnée. Les anomalies constatées sont décrites</p> <p>La visite est enregistrée et le carnet d'entretien est renseigné</p>
		<p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sources permettant de déclencher l'intervention (planning, calendrier, application smartphone, logiciel de GMAO, appel téléphonique...) sont utilisées • Les documents de procédure, instructions, ou check list des étapes sont connus • Les instruments/matériel de mesure, de relevés, de contrôle et de tests sont utilisés : voltmètre, ohmmètre, multimètre, manomètre, comparateur, appareil de thermographie, pied à coulisse, niveau, mètre, ...), • Les outils, outillages, et matériel sont adaptés à l'opération • Un moyen de communication (téléphone, tablette, numérique) est prévu • Un moyen de manutention ou de levage est prévu le cas échéant • Les documents techniques, parfois en anglais, sont renseignés 	
		<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Les renseignements relatifs aux opérations, toutes difficultés ou toutes informations présentant une défaillance ou un risque sont transmis aux interlocuteurs concernés.</p>	
		<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les risques environnementaux et les règles d'hygiène en lien avec les interventions sont identifiés (fiche de données de sécurité ou fiche technique, déplacements, protections, autorisations, ...). Les opérations sont réalisées dans le respect de règles de sécurité.</p> <p>Le rangement et le nettoyage du lieu sont effectués. Les EPI adaptés sont portés tout au long des opérations.</p>	

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>3. Diagnostiquer une défaillance sur un ascenseur</p>	<p>A partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des instructions, Des consignes, Des procédures chronologiques Des documentations techniques existantes et mises à disposition, Des historiques de maintenance (pannes, entretiens...). Des différentes typologies de défaillance selon le type d'ascenseur <p>Avec les outillages, matériels, moyens de manutention, de levage, matériels spécifiques, moyen de communication.</p> <p>Dans la limite des autorisations et habilitations nécessaires à l'activité.</p> <p>Avec les Equipements de Protection Individuelle (EPI) et les Equipements de Protection Collective (EPC), à disposition/ou installés</p> <p>A partir de l'application des normes QHSE (qualité / hygiène / sécurité / environnement) en vigueur et AFNOR</p>	<p>En matière de méthodes utilisées :</p> <p>Le diagnostic de panne est conduit méthodiquement selon un process et s'appuie sur les symptômes constatés et permet d'aboutir à la formulation d'hypothèses de causes et de dépannage si besoin immédiat ou différé</p> <ul style="list-style-type: none"> Les clients ou les utilisateurs sont questionnés Un test de fonctionnement est effectué si réalisable La séquence de fonctionnement de l'ascenseur est analysée La fonction défaillante est identifiée et localisée (sous ensemble, systèmes de commandes, Des hypothèses plausibles sur la défaillance ou la panne d'une fonction sont formulées et hiérarchisées Les contrôles et tests et mesures correspondant aux hypothèses formulées sont effectués afin de les valider ou de les invalider Un diagnostic est émis <p>En cas de risque majeur et selon le degré d'urgence, l'alerte est donnée et l'installation peut être mise Hors service</p>	<p>La défaillance ou la panne est localisée et identifiée</p> <p>Un diagnostic est formulé</p> <p>La nature des opérations et le degré de gravité de la défaillance sont estimés</p> <p>Les mesures de sécurité sont prises en fonction des risques évalués</p> <p>Les conséquences ou répercussions potentielles sont identifiées (qualité, sécurité, ...)</p> <p>Le carnet d'entretien est renseigné</p> <p>Des solutions sont proposées en fonction des différentes contraintes risques et urgence (par exemple : arrêt de l'installation, consigné et mis en sécurité, non remise en état, maintenance différée)</p>
		<p>En matière de moyens utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les sources sont utilisées (planning, temps d'intervention, calendrier, application smartphone, logiciel de GMAO, appel téléphonique...) Les documents de procédure, instructions, et la check list des étapes sont connus Les instruments/matériel de mesure, de relevés, de contrôle et de tests sont utilisés : voltmètre, ohmmètre, multimètre, manomètre, comparateur, appareil de thermographie, ...), Les outils, outillages, et matériel sont adaptés à l'opération Un moyen de communication (téléphone, tablette, numérique ou papier...) est prévu Un moyen de manutention ou de levage est prévu le cas échéant <p>Les documents techniques de relevés de valeurs sont identifiés</p>	
		<p>En matière de liens professionnels / relationnels :</p> <p>Les différents interlocuteurs sont identifiés et questionnés (recueil des informations et données auprès du client, des usagers ou via un boîtier connecté). En cas de difficulté ou d'impossibilité de réaliser le diagnostic, les services compétents sont correctement informés par l'utilisation des circuits et outils de communication prévus. En cas de défaillance grave ou ne relevant pas de son champ de compétence (habilitations, autorisations, qualifications, ...), le bon acteur est alerté</p>	
		<p>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</p> <p>Les phénomènes perceptibles de l'environnement peuvent être pris en compte (par exemple : odeur d'échauffement, ouïe pour un claquement, visuel ou touché pour une vibration...). Les risques environnementaux et les règles d'hygiène en lien avec les interventions sont identifiés (fiche de données de sécurité ou fiche technique, déplacements, protections, autorisations, ...). Les opérations sont réalisées dans le respect de règles de sécurité. Le rangement et le nettoyage du lieu sont effectués. Les EPI adaptés sont portés tout au long des opérations. Les bons interlocuteurs sont alertés en cas de défaillance (client, usagers, centre d'appel, hiérarchie).</p>	

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>4. Réaliser une intervention de maintenance corrective sur un ascenseurs</p>	<p>A partir de l'observation d'une défaillance, d'une panne ou d'une alerte sur un ascenseur</p> <p>A partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des instructions, • Des consignes, • Des procédures chronologiques • Des documentations techniques existantes et mises à disposition, • Des historiques de maintenance (pannes, entretiens...). • Des différentes typologies de défaillance selon le type d'ascenseur <p>Avec les outillages, matériels, moyens de manutention, de levage, matériels spécifiques, véhicule, moyen de communication.</p> <p>Dans la limite des autorisations et habilitations nécessaires à l'activité. Avec les Equipements de Protection Individuelle (EPI) et les Equipements de Protection Collective (EPC), à disposition et/ou installés</p> <p>A partir de l'application des normes QHSE (qualité / hygiène / sécurité / environnement) en vigueur et AFNOR</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Le dépannage est conduit méthodiquement selon un process et s'appuie sur les symptômes constatés</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intervention de maintenance est préparée et organisée (l'ordre, la localisation des opérations et le type d'intervention sont connus, le matériel de sécurité est choisi, le déplacement est optimisé...) • Une mise en sécurité de l'environnement et des personnes est effectuée (analyser les risques, se signaler, baliser, consigner...) • L'ascenseur est arrêté • La procédure manuelle de dégagement est appliquée si un passager bloqué et les étapes sont expliquées • Les pièces défectueuses ou usées ou dégradées et accessibles sont démontées, remplacées, et remontées (fusibles, lampe, batterie, boutons, joints, ressorts...) • Les essais, tests et les réglages du composant remplacé sont effectués • Certains composants sont graissés, lubrifiés, nettoyés <p>En cas de risque majeur et selon le degré d'urgence, l'alerte est donnée et l'installation peut être mise Hors service</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sources permettant de déclencher l'intervention sont utilisées (planning, temps d'intervention, calendrier, application smartphone, logiciel de GMAO, appel téléphonique...) • Les documents de procédure, instructions, et la check list des étapes sont connus • Les instruments/matériel de mesure, de relevés, de contrôle et de tests sont utilisés : voltmètre, ohmmètre, multimètre, manomètre, comparateur, appareil de thermographie, ...), • Les outils, outillages, et matériel sont adaptés à l'opération • Un moyen de communication (téléphone, tablette, numérique ou papier...) est prévu • Un moyen de manutention ou de levage est prévu le cas échéant <p>Les documents techniques, parfois en anglais, sont renseignés</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Les différents interlocuteurs sont identifiés et questionnés (recueil des informations et données auprès du client, des usagers ou via un boîtier connecté) En cas de difficulté ou d'impossibilité de réaliser le diagnostic, les services compétents sont correctement informés par l'utilisation des circuits et outils de communication prévus. En cas de défaillance grave ou ne relevant pas de son champ de compétence (habilitations, autorisations, qualifications, ...), le bon acteur est alerté.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Toute situation évaluée dangereuse donne lieu à une alerte. Les risques environnementaux et les règles d'hygiène en lien avec les interventions sont identifiés (fiche de données de sécurité ou fiche technique, déplacements, protections, autorisations, ...). Les opérations sont réalisées dans le respect de règles de sécurité. Le rangement et le nettoyage du lieu sont effectués Les EPI adaptés sont portés tout au long des opérations.</p>	<p>Les mesures de sécurité sont prises en fonction des risques évalués</p> <p>Les conséquences ou répercussions potentielles sont identifiées (qualité, sécurité, ...)</p> <p>Le dépannage de l'ascenseur a été effectué conformément au mode opératoire et consignes de sécurité</p> <p>Le dégagement d'un passager bloqué le cas échéant s'est correctement effectué conformément à la procédure</p> <p>L'ascenseur est remis en service et est opérationnel en qualité, sécurité, propreté et dans le respect des paramètres de référence</p> <p>Le carnet d'entretien est renseigné Des solutions sont proposées en fonction des différentes contraintes risques et urgence (par exemple : arrêt de l'installation, consigné et mis en sécurité, non remise en état, maintenance différée)</p>

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>5. Identifier les axes de modernisation afin d'intégrer ou remplacer un équipement sur un appareil existant</p>	<p>A partir de l'observation d'une défaillance, d'une panne ou d'une alerte sur un ascenseur</p> <p>A partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> des instructions, des consignes, des procédures chronologiques des documentations techniques existantes et mises à disposition, des historiques de maintenance (pannes, entretiens...). des différentes typologies de défaillance selon le type de portes automatiques <p>Avec les outillages, matériels, moyens de manutention, de levage, matériels spécifiques, véhicule, moyen de communication.</p> <p>Dans la limite des autorisations et habilitations nécessaires à l'activité.</p> <p>Avec les Equipements de Protection Individuelle (EPI) et les Equipements de Protection Collective (EPC), à disposition et/ou installés</p> <p>A partir de l'application des normes QHSE (qualité / hygiène / sécurité / environnement) en vigueur, et des habilitations nécessaires</p>	<p>En matière de méthodes utilisées :</p> <p>Cette analyse tient compte de la technologie de l'ascenseur et s'appuie sur l'application d'une procédure ou d'instructions d'interventions préétablis.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'identification des points d'amélioration est réalisée L'inspection visuelle et fonctionnelle pour l'ensemble des composants mécaniques, électriques et électroniques est réalisé Le relevé des signes d'usures, de dégradation ou de dysfonctionnement est effectué L'analyse des performances par la mesure de la vitesse d'exécution, des temps d'attente et le confort des déplacements est réalisé La vérification de la précision des arrêts et la qualité de l'ouverture/fermeture des portes est effectué L'analyse des pannes récurrentes ou les interventions passés sont étudiées pour cibler les éléments problématiques L'identification des équipements obsolètes ou défectueux sont identifiés Le choix des équipements neufs et conformes aux normes actuelles (moteurs, câbles, systèmes de contrôle, dispositifs de sécurité, etc.) en tenant compte des spécifications techniques et des exigences de l'appareil. La vérification de la comptabilité des nouveaux équipements avec l'appareil existant est réalisée La planification du remplacement ou de l'intégration est effectuée La préparation (nouveaux composants) de l'appareil existant est réalisée La modernisation du nouvel équipement dans le système existant est réalisé, en respectant les procédures techniques et les normes de sécurité 	<p>L'étude de l'historique de la maintenance est effectuée pour identifier les problématiques récurrents</p> <p>L'analyse des performances est réalisée en évaluant divers critères</p> <p>Des solutions de modernisation sont proposées en fonction des différentes contraintes risques et urgence</p> <p>Les axes de modernisation sont identifiés sur la sécurité, le confort, la disponibilité ou la fiabilité de l'ascenseur</p> <p>La proposition de modernisation est validée</p> <p>La modernisation des équipements est réalisée dans le respect des procédures et les normes en vigueur</p> <p>Les mesures de sécurité sont prises en fonction des risques évalués</p> <p>Le carnet d'entretien est renseigné</p>
		<p>En matière de moyens utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les sources permettant de déclencher l'intervention (planning, temps d'intervention, calendrier, application smartphone, logiciel de GMAO, appel téléphonique...) sont utilisées Les documents de procédure, instructions, et la check-list des étapes sont connus Les instruments/matériel de mesure, de relevés, de contrôle et de tests sont utilisés : voltmètre, ohmmètre, multimètre, manomètre, comparateur, appareil de thermographie, ...), Les outils, outillages, et matériel sont adaptés à l'opération Un moyen de communication (téléphone, tablette, numérique ou papier...) est prévu Un moyen de manutention ou de levage est prévu le cas échéant. Les documents techniques de relevés de valeurs sont identifiés 	
		<p>En matière de liens professionnels / relationnels :</p> <p>Les différents interlocuteurs sont identifiés et questionnés (recueil des informations et données auprès du client, des usagers ou via un boîtier connecté)</p> <p>En cas de difficulté ou d'impossibilité de réaliser le pré diagnostic</p> <p>En cas de défaillance grave ou ne relevant pas de son champ de compétence (habilitations, autorisations, qualifications, ...), le bon acteur est alerté. Les besoins du client sont pris en compte. Les utilisateurs sont informés sur les nouvelles fonctionnalités ou améliorations. Les instructions spécifiques sont fournies aux techniciens pour la maintenance future.</p> <p>Les procédures ou les règles liées aux remontées d'informations sont respectées.</p>	

		<p><u>Selon quelles contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les risques environnementaux et les règles d'hygiène en lien avec les interventions sont identifiés (fiche de données de sécurité ou fiche technique, déplacements, protections, autorisations, ...).</p> <p>Les opérations sont réalisées dans le respect de règles de sécurité</p> <p>Les EPI adaptés sont portés tout au long des opérations.</p>	
--	--	--	--

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>6. Tester et remettre en service l'équipement modernisé, et évaluer l'amélioration attendue</p>	<p>A la suite d'identification des axes de modernisation afin d'intégrer ou remplacer un équipement sur un appareil existant</p> <p>En fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des lieux d'intervention • Des réglementations • du mode opératoire et des consignes • des documents de sécurité • des procédures chronologiques • des instructions de travail et check list • du type de portes automatiques • de l'action à réaliser • du contrat de maintenance et de la garantie constructeur • du planning défini et/ou de la feuille de tournée <p>Avec les outillages, matériels, moyens de manutention, de levage, matériels spécifiques, véhicule, moyen de communication.</p> <p>Dans la limite des autorisations et habilitations nécessaires à l'activité.</p> <p>Avec les Equipements de Protection Individuelle (EPI) et les Equipements de Protection Collective (EPC), à disposition et/ou installés</p> <p>A partir de l'application des normes QHSE (qualité / hygiène / sécurité / environnement) en vigueur</p>	<p>En matière de méthodes utilisées :</p> <p>La méthode de test et de remise en service s'appuie sur plusieurs étapes clés et principes fondamentaux pour garantir la fiabilité, la sécurité et la conformité de l'équipement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La vérification que tous les équipements installés sont correctement connectés et configurés • Chaque composant est testé individuellement (moteur, freins, systèmes de contrôle) avant d'évaluer le système global. • Les conditions de sécurité sont réunies pour démarrer les tests • Les tests fonctionnels sont réalisés avec l'appareil existant : Par des <ul style="list-style-type: none"> - Test des déplacements : Vérifier la montée, la descente et l'arrêt de l'ascenseur à chaque étage. - Vérification de la vitesse : S'assurer que l'ascenseur fonctionne à la vitesse prévue, sans à-coups. - Test de charges : Vérifier que l'ascenseur supporte la charge maximale sans compromettre la performance ou la sécurité • Les tests de sécurité sont réalisés : <ul style="list-style-type: none"> - Freins d'urgence : Vérifier le bon fonctionnement des freins en cas de situation d'urgence. - Systèmes anti-chute : Tester les dispositifs de sécurité pour prévenir les chutes libres. - Alarmes et dispositifs d'alerte : Contrôler les alarmes sonores et les interphones d'urgence. • Une fois tous les tests réussis, l'équipement est déclaré apte à être remis en service. • La validation des performances attendues consiste à mesurer les indicateurs clés tels que la vitesse, les temps d'attente et la consommation énergétique, afin de s'assurer que les objectifs d'amélioration ont été atteints et de confirmer les gains réalisés. • Les nouveaux équipements répondent aux performances attendues • Les résultats des tests et la mise en service est documenté dans un rapport final • La mise à jour des documents relatifs à l'entretien et à la maintenance des nouveaux équipements installés est réalisée. <p>A la fin d'une intervention : les contrôles et les tests sont effectués, l'installation est déconsignée et remise en service</p> <p>A la fin d'une intervention : les contrôles et les tests sont effectués, l'installation est déconsignée et remise en service</p> <p>En matière de moyens utilisés :</p> <p>Les sources permettant de déclencher l'intervention (planning, temps d'intervention, calendrier, application smartphone, logiciel de GMAO, appel téléphonique...) sont utilisées</p> <p>Les documents de procédure, instructions, ou check-list des étapes sont connus</p> <p>Les instruments de réglage/matériel de mesure, de relevés, de contrôle et de tests sont utilisés : voltmètre, ohmmètre, multimètre, manomètre, comparateur, appareil de thermographie, ...)</p> <p>Les d'instruments de mesure (multimètres, testeurs de charge, analyseurs de vibrations) pour évaluer les performances des composants mécaniques, électriques et électroniques sont utilisés.</p> <p>Les outils, outillages, et matériel sont adaptés à l'opération</p> <p>Un moyen de communication (téléphone, numérique ou papier) est prévu</p> <p>Tous les tests sont enregistrés dans un rapport détaillé, indiquant les résultats et les éventuelles corrections ou ajustements effectués</p> <p>Un moyen de manutention ou de levage est prévu le cas échéant</p> <p>Les documents techniques de relevés de valeurs sont identifiés</p> <p>En matière de liens professionnels / relationnels :</p> <p>En cas de difficulté ou d'impossibilité de réaliser l'opération, le responsable ou technicien est informé selon la procédure et les moyens adaptés. En cas de défaillance grave ou ne relevant pas de son champ de compétence (habilitations, autorisations, qualifications, ...), le bon acteur est alerté.. Les besoins du client sont pris en compte</p> <p>Les procédures ou les règles liées aux remontées d'informations sont respectées.</p>	<p>Le sous-ensemble ou élément de l'ascenseur remplacé est correctement installé conformément aux procédures/instructions de maintenance.</p> <p>Les équipements installés sont vérifiés</p> <p>Les conditions de sécurité sont validées</p> <p>Les tests et mise en service des équipements sont réalisés</p> <p>La comparaison des résultats avec les spécifications initiales est effectuée</p> <p>La validation des performances de sécurité, confort, fiabilité, est disponibilité est réalisé</p> <p>L'ascenseur remis en service est opérationnel en qualité, sécurité, propreté et dans le respect des paramètres de référence</p> <p>La surveillance initiale des performances après la remise en service pour identifier toute anomalie ou besoin d'ajustement supplémentaire est réalisé.</p> <p>L'intervention est enregistrée et le carnet d'entretien est renseigné</p>

		<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les risques environnementaux et les règles d'hygiène en lien avec les interventions sont identifiés (fiche de données de sécurité ou fiche technique, déplacements, protections, autorisations, ...).</p> <p>Les opérations sont réalisées dans le respect de règles de sécuritéLe rangement et le nettoyage du lieu sont effectués</p> <p>Les EPI adaptés sont portés tout au long des opérations.</p>	
--	--	---	--

2.2. MODALITES D'EVALUATION

2.2.1. Conditions de mise en œuvre des évaluations en vue de la certification

- L'accès au CQPM ou blocs de compétences implique une inscription préalable du candidat à la certification auprès de l'UIMM territoriale centre de certification.
- L'UIMM territoriale centre de certification et l'entreprise ou à défaut le candidat (Salariés ; VAE ; Demandeurs d'emploi...) définissent dans un dossier qui sera transmis à l'UIMM centre de certification, les modalités d'évaluation qui seront mises en œuvre en fonction du contexte parmi celles prévues dans le référentiel de certification.
- Les modalités d'évaluation reposant sur des activités/missions ou projets réalisés en milieu professionnel sont privilégiées.

2.2.2. Mise en œuvre des modalités d'évaluation

A) Validation des compétences professionnelles

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel de certification sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères mesurables, observables et les résultats attendus selon les conditions d'évaluation précisées dans le référentiel de certification, ceux-ci sont complétés par l'avis de l'entreprise d'accueil du candidat à la certification professionnelle (hors dispositif VAE).

<p style="text-align: center;">COMMISSION D'EVALUATION</p> <p>La commission d'évaluation est composée de plusieurs membres qualifiés ayant une expérience professionnelle leur permettant d'évaluer la maîtrise des compétences professionnelles du candidat identifiées dans le référentiel de la certification professionnelle sélectionnée.</p>	<p style="text-align: center;">ENTREPRISE</p> <p style="text-align: center;">(hors VAE)</p>
<p>Les différentes modalités d'évaluation sont les suivantes :</p> <p style="text-align: center;">ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.</p> <p>L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise</p>	<p style="text-align: center;">AVIS DE L'ENTREPRISE.</p> <p>L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.</p> <p style="text-align: center;">(hors VAE)</p>

ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

3. CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Les CQPM, ou les blocs de compétences pour les CQPM inscrits au RNCP, sont attribués aux candidats² par le jury paritaire de délibération sous le contrôle du groupe technique paritaire « Certifications », à l'issue des actions d'évaluation, et dès lors que toutes les compétences professionnelles ont été acquises et validées par le jury paritaire de délibération.

² Le terme générique « candidat » est utilisé pour désigner un candidat ou une candidate.